Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260616-DCM2026_06_03-DE

DCM 2026-06/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date convocation : 11 juin 2026 Date affichage : 11 juin 2026

Les membres composant le conseil municipal de Langoëlan, régulièrement convoqués, se sont réunis le seize juin deux mille vingt-six à vingt heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice RAUD, maire de la commune.

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Absents	1
Pouvoir	1
Votants	11
Quorum	6

PRESENTS : RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, , LE MÉTAYER Jean-Claude, DESPRÉS Michele, JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France, LE DOUJET Yannig

Absents : QUENISSET Charlotte – Pouvoir donné à Pauline BRARD

Secrétaire de séance : Florent PÉRAIN

Délibération n°2026 06/03 : Attribution de subventions aux associations – année 2026

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;
Vu la loi L 2312-1 et L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les demandes pour 2026 formulées par diverses associations et parvenues en mairie ;
Vu l'avis de la commission chargée de la vie associative qui s'est réunie le ..... pour examiner ces demandes
Vu les conseillers municipaux ne prenant pas part au vote, étant donné leur appartenance au bureau d'une ou plusieurs associations subventionnées,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accorder les subventions 2026 aux associations mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 5 670,00 € réparti comme il suit :

Associations Langoléannaises		
Nom association	**Demande 2026**	**Montant voté**
Association des amis du quartier Saint-Servais-Saint Efflam	400,00 €	400,00 €
Association de quartier de Locmaria	Pas de demande	0,00 €
Comité de la Trinité-	Pas de demande	0,00 €
Comité Chapelle Saint-Houarno	Pas de demande	0,00 €
Union Sportive Langoëlan/ Ploërdut	1 200,00 €	1 200,00 e
Association culturelle celtique de Langoëlan	Pas de emande	0,00 €
FNACA	200,00 €	0,00 €
Club de gymnastique Langoëlannais	300,00 €	0,00 €
Club de l'amitié	1 000,00 €	1 000,00 €
Société de chasse communale	400,00 €	400,00 €

Associations Hors commune - Culture, Sport, Education		
Nom association	**Demande 2026**	**Montant voté**
Association Ciné Roch	300,00 €	300,00 €
Entente Morbihan Sport Scolaire (EMSS)	entre 0,05 e et 0,15 €/hab (soit entre 20 et 60 €)	

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260616-DCM2026_06_03-DE

Association des auteurs du Pays du Roi Morvan	non précisé	0,00 €
Groupement Jeunes de Guéméné Pourleth	non précisé	0,00 €
Cyclo club du Blavet	non précisé	0,00 €
Foyer laïque de L'école de Locmalo	60,00 €	720,00 €
Amicale Laïque de Silfiac	non précisé	0,00 €
Cercle celtique de Rostrenen	non précisé	0,00 €
Kreiz Breizh Elites	500,00 €	50,00 €
Comité de la Cavalcade de Guéméné sur Scorff	300,00 €	50,00 €
Raok	non précisé	50,00 €
Radio Bro Gwened	non précisé	50,00 €
Radio Kreiz Breizh	non précisé	50,00 €
Comité national pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation	2 500,00 €	50,00 €
Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR)	80,00 €	50,00 €

Associations Hors commune - Santé, Prévention, Caritatif, Humanitaire

Nom association	Demande 2026	Montant voté
Les boucles d'Agathe	250,00 €	50,00 €
Les blouses roses	non précisé	50,00 €
Adapei	non précisé	50,00 €
La Gourinoise contre le cancer	non précisé	50,00 €
Le Pas-Sage	non précisé	50,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	100,00 €	50,00 €
Héméra	non précisé	50,00 €
Don de sang bénévole	non précisé	50,00 €
Secours catholique	0 à 1000 €	50,00 €
Les restos du cœur vannes	50,00 €	50,00 €
Association des amis des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée de Guéméné	50,00 €	50,00 €
GSCF - Sapeurs-pompiers humanitaires	base 0,10 € / hab 100,00 € minimum mais la collectivité reste libre sur le montant alloué	50,00 €
APF France Handicap Morbihan	100,00 €	50,00 €
AFM Téléthon	non précisé	50,00 €
Ligue contre le cancer Morbihan	500,00 €	0,00 €
Association Prévention routière	500,00 €	50,00 €

Associations Hors commune - Emploi, tissu économique

Nom association	Demande 2026	Montant voté
Solidarité Paysans Bretagne	non précisé	0,00 €
Res'Agri	non précisé	50,00 €
ATES	non précisé	0,00 €

Associations Hors commune - Environnement

Nom association	Demande 2026	Proposition au vote 2026
Eau et rivières de Bretagne	non précisé	0,00 €

Association Cohérence	100,00 €	0,00 €
TOTAL VOTE 2026		

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260616-DCM2026_06_03-DE

Pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD

MAIRIE DE LANGOELAN (56 Morbihan)